

Lutte de classe

Quel mandat ?

En lisant le numéro 30 du journal l'*Echo du CRI*, j'ai été très surpris de lire l'article suivant :

« Il (le PT) a organisé, au nom du Comité national pour la reconquête de la démocratie, une délégation au ministère de l'Intérieur, qui a été reçue. **Sur ce point, je pense qu'il n'est pas juste de dénoncer le fait même d'envoyer une délégation pour faire connaître au gouvernement des revendications et pour en rendre compte aux mandants.** (...) » (c'est moi qui est souligné en gras ce passage)

Je ne veux pas polémiquer inutilement avec ce groupe, mais il est plutôt curieux, dans la mesure où dans des conditions rigoureusement identiques, qu'ils s'agissent des faits, des initiateurs des démarches dont il est question ici, des démarches elles-mêmes, la situation politique et sociale en France n'ayant pas changé, malgré tout, il adopte aujourd'hui une position radicalement opposée à celle qu'il avait prise un an auparavant. Cela mérite explication, non ?

Voici le courriel que je leur ai envoyé et resté évidemment sans réponse.

« C'est le Comité pour la reconquête de la démocratie qui lors d'un meeting à Paris, le 16 octobre 2005, décidait de demander un rendez-vous à de Villepin pour lui remettre une lettre dans laquelle il lui demandait de « trouver des solutions ». Le thème de cette lettre reposait sur la situation de la Santé publique en France.

J'avais dénoncé cette initiative en ces termes dans une lettre que j'avais rédigée en direction des militants du PT :

« - La victoire massive du non au référendum du 29 mai 2005 n'a-t-elle pas mis en évidence que Chirac et son gouvernement était minoritaire dans le pays et illégitime ?
- La victoire massive du non n'a-t-elle pas mis en évidence que l'Assemblée nationale était illégitime, son écrasante majorité de députés ayant voté oui à ce référendum ?
- La victoire massive du non n'a-t-elle pas mis en évidence que les travailleurs à leur écrasante majorité exigeaient une autre politique conforme à leurs intérêts, que le gouvernement Chirac - de Villepin ne serait mettre en œuvre ?
Dans ces conditions-là, nous rejetons et nous condamnons cette initiative qui ne peut que nourrir les illusions des travailleurs dans le gouvernement Chirac - de Villepin. »

Vous aviez soutenu mon initiative et vous aviez fait paraître ma lettre dans votre journal.

C'est le même Comité pour la reconquête de la démocratie qui lors de sa convention du 27 et 28 mai 2006, décidait d'organiser une délégation au ministère de l'Intérieur qui a eu lieu le vendredi 6 octobre 2006, afin de porter à Sarkozy les « doléances des communes ».

Sans être un fin théoricien, on peut se rendre compte au premier coup d'œil que dans les deux cas, il s'agissait exactement de la même démarche effectuée exactement dans les mêmes conditions. Qui peut le nier ?

Pourquoi soutenez-vous l'initiative du PT du 6 octobre 2006, alors que vous aviez condamné la même initiative du 16 octobre 2005 ? Je vous lis :

Sarkozy serait-il aussi ignorant que de Villepin des conséquences de la politique qu'il met en œuvre ? A qui voulez-vous faire croire ce genre de balivernes ? Qu'y avait-il à attendre de ces rencontres ? Absolument rien évidemment.

Curieux, non ? Soit il s'agit d'une erreur ou d'une incompréhension de votre part, soit il s'agit d'un manque flagrant de principes, ou encore d'un choix politique délibéré, je n'en sais rien.

Cherchez-vous à ménager la chèvre et le chou ? Dans quel objectif ? Dans votre article, vous avez omis un élément de taille.

Vous apprêtez-vous à soutenir l'initiative proposée par Jean-Charles Marquiset, dirigeant du PT agissant au sein du *Comité pour la reconquête de la démocratie* (lire *la lettre de liaison* n°30 de ce comité), d'organiser un entretien avec la Commission européenne, rejetée massivement lors du référendum du 29 mai 2005 ? Je vous pose la question.

Pour ma part, de la même manière que j'ai condamné les deux précédentes initiatives du PT et de ce comité, je condamne énergiquement cette nouvelle initiative en direction de Bruxelles qui foule aux pieds une fois de plus le mandat du vote NON du 29 mai 2005, et qui s'inscrit dans le cadre du consensus national actuel pour tenter de remettre en selle le projet de traité constitutionnel européen, au mépris des principes les plus élémentaires de la démocratie. »

Vous me permettez d'ajouter un élément supplémentaire.

Vous avez peut-être lu dans le site Internet que j'anime, la réponse que j'avais adressée à un militant du PT qui m'avait écrit. Je lui demandais si depuis la victoire du NON du 29 mai 2005 le gouvernement Chirac- de Villepin et l'Union européenne étaient bien minoritaire et illégitime. J'avais ajouté que la réponse à cette question conditionnait la suite de nos relations. Il a refusé de répondre à cette question de la manière suivante.

Ce militant du PT, en guise de réponse, m'a écrit qu'il ne souhaitait pas continuer cette discussion. Il a justifié son réponse qui n'en est pas une, chacun en conviendra, en m'expliquant que sur cette question, ce qu'il avait lu dans *La Vérité* lui suffisait et qu'il y adhérait totalement. Donc nous n'en saurons pas davantage. Il a précisé qu'il ne pouvait pas répondre à cette question du mandat en quelques lignes. Comme je le comprends, ce serait de toute évidence trop compromettant et trop risqué de mettre en évidence les contradictions du PT.

Question : Les responsables du groupe CRI aurait-il lu *La vérité* entre temps pour ensuite faire volte-face et s'aligner sur les positions du PT ? Si ce n'est pas le cas, cela y ressemble à s'y méprendre. Voyez-vous je ne lis pas *La Vérité* et je m'en passe très bien jusqu'à maintenant. Ensuite, à chacun de se faire une opinion.